

LE JOUR, 1947
15 Novembre 1947

LA QUESTION DE PALESTINE VUE PAR LE GENERAL DE GAULLE

Nous ne laisserons pas passer, sans en parler, ce que le général de Gaulle a dit de la Palestine, au cours de sa conférence de presse. A vrai dire nous l'ignorions encore lorsque nous écrivions notre article d'hier. Si embarrassé qu'il pût être par un sujet épineux, le Général pouvait s'exprimer autrement. S'il ne pense pas autrement en tous cas, les amis de la France ont le droit de s'en inquiéter, tous ceux qui font état de la présence française dans les grands problèmes internationaux et dans les affaires décisives de ce monde.

Quant à la Palestine, a dit le Général, tout le monde y exagère aussi bien d'un côté que de l'autre. On ne peut pas obtenir la lune sur la terre. Il faut s'accommoder les uns des autres. Le modus vivendi pour la Palestine tel qu'il paraît se dessiner à l'ONU, en particulier d'après les propositions américaines, - toutes réserves faites sur la question de la date du départ des troupes britanniques et autres modalités de ce genre- ce modus vivendi, tel qu'il est actuellement envisagé, me paraît raisonnable. Il permettrait aux Juifs de vivre entre eux. Il permettrait aux Arabes d'en faire autant... »

« Ah ! qu'en termes galants ces choses-là sont dites ».

« Ce modus vivendi permettrait, a dit le Général, aux Juifs de vivre entre eux », c'est-à-dire en laissant quatre cent mille Arabes dans l'Etat juif, devenir dans leur propre pays, à côté de six cent mille Juifs, autant de parias, de citoyens de troisième zone. Voilà ce qu'un peu étourdiment, sauf son respect le Général appelle « permettre aux Juifs de vivre entre eux ». C'est cela qu'il définit en mettant lui aussi la Palestine en morceaux « s'accommoder les uns des autres ». A ce prix n'est-ce pas autant laisser la Palestine comme elle est ? N'est-ce pas en effet, la meilleure façon de s'accommoder les uns des autres ?

Nous comprenons, certes, que le général de Gaulle doive tenir compte d'un certain nombre d'amis parfois encombrants et aussi qu'il ne puisse pas ignorer la haute figure de M. Léon Blum ; mais cela devient accessoire devant les principes.

Il s'agit de savoir comment la France votera sur la question de Palestine, il s'agit de savoir comment le général de Gaulle se comporterait sur ce point capital s'il était appelé lui-même à gouverner la France.

Ces questions on est en droit, on a le devoir de se les poser. La France qui a joué un rôle immense, tout au long de l'Histoire, dans tout ce qui touche aux Lieux-Saints, la France dont les responsabilités en Afrique sont telles qu'elles doivent commander une attitude plus prudente, la France officielle ne peut pas penser comme le général de Gaulle.

Et nous ne voudrions pas qu'il parût légitime à chacun de reprocher au général de Gaulle l'opportunisme qu'il a lui-même reproché si souvent aux américains...